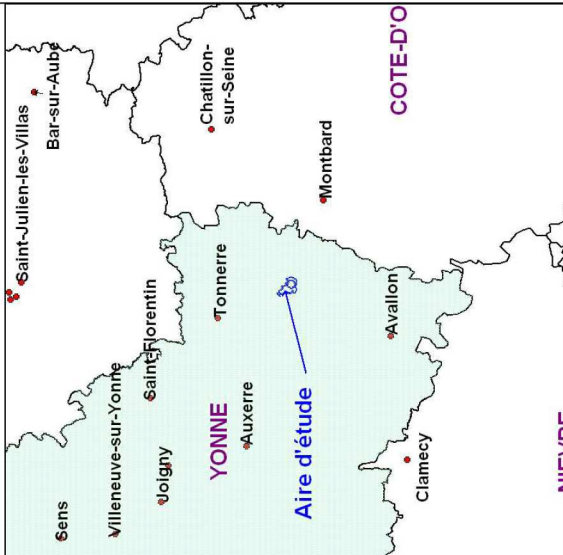


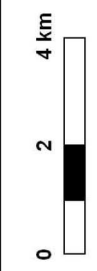
Situation géographique du projet

 Aire d'étude immédiate



Parc éolien de Pasilly, Censy et Moulins-en-Tonnerrois

Echelle 1 / 100 000



© IGN

III-ÉTAT INITIAL

L'analyse de l'état initial du site et de son entourage proche ou plus éloigné a conduit à la hiérarchisation de ses enjeux et sensibilités face à un projet éolien, synthétisée dans le tableau suivant :

Thèmes environnementaux	Explication sur l'enjeu	Niveau de l'enjeu	Incidence potentielle du projet	Sensibilité du projet	Recommandation	
Environnement physique	Climat	Climat océanique allié, tendance continentale	Nul	Null	-	
	Relief	Plateau orienté nord-ouest/sud-est	Nul	Très faible	Remodelage des terres après travaux	
	Géologie	Calcaire et marnes majoritaires	Très faible	Null	Sondages géotechniques avant travaux	
	Hydrogéologie	Milieu karstique	Moyen à fort	Très faible	Prise en compte du risque pollution, mise en place de mesures de protection	
	Les eaux superficielles	Seul le Serein est concerné (distance : > 2.5 Km)	Moyen	Très faible	Prise en compte du risque pollution, mise en place de mesures de protection	
	Qualité de l'air	Bonne	Nul	Favorable	-	
	Risques Majeurs	Très peu de risques naturels et majeurs concernent l'aire d'étude (risques nuis à très faibles) hormis le risque remontée de nappe	Fort sur une partie de l'aire d'étude seulement	Faible	Faible à modérée	Privilégier le reste du territoire d'étude pour l'implantation du projet
	Espaces inventoriés et protégés	Pas d'espace inventorié ou protégé sur l'aire d'étude	Nul	Null	Null	-
	Habitats	8 habitats naturels se partagent l'aire d'étude : les grandes cultures y sont majoritaires : 3 d'entre eux peuvent se révéler sensibles	Faible	Très faible	Très faible	Privilégier les cultures pour l'implantation des aérogénérateurs.
	Flore	96 espèces recensées, 1 espèce protégée : la gentiane ciliée	Faible car elle se trouve sur un délaissé de route non propice à l'installation d'une éolienne	Null	Null	-
Environnement biologique	Nicheurs	Dérangement, perte de zone d'alimentation, ...	Faible à modéré suivant les espèces	Faible à modérée	Faible à modérée	Eviter de réaliser les travaux d'implantation pendant la période nuptiale. Tenir compte du busard cendré dans la conception du parc.
	Hivernants	Perte de zones d'alimentation ou dortoirs (passereaux et assimilés, vanneaux huppés, grues cendrées ...)	Faible	Modérée à faible selon le projet, son rapport avec la ligne TGV qui joue déjà le rôle de dérangement	Faible	Pas de recommandation majeure
	Migrateurs en période postnuptiale	Collision, effet barrière (cumulatif avec TGV et lignes électriques), dérangement, perte de zone de repos,	Assez faible à faible	Modérée	Faible	Pas de recommandation majeure Apprécier l'activité pré-nuptiale (dossier fourni en cours d'instruction)
	Chiroptères	9 espèces ont été recensées sur l'aire d'étude	Faible à modéré	Faible à modérée (collision, effet barrière, perte d'habitat)	Faible à modérée	9 espèces ont été recensées sur l'aire d'étude

Thèmes environnementaux	Explication sur l'enjeu	Niveau de l'enjeu	Incidence potentielle du projet	Sensibilité du projet	Recommandation
Marnifères terrestres	Peu sensible aux éoliennes hormis en phase travaux (dérangement)	Très faible	Très faible	Très faible	limiter les emprises au strict minimum pendant les travaux
	Urbanisme	Nul	Nulle	Nulle	-
Réseaux et servitudes	Réseau vicaire et électrique	Modéré	Fort	Fort	Marge de recul de la hauteur de l'éolienne + 20 m
Agriculture et sylviculture	Toute l'aire d'étude immédiate concernée	Faible	Faible	Très faible en matière d'emprises. Positif en matière de retombées économiques.	limiter les emprises et le morcellement des parcelles.
	Tourisme et loisirs	Nul	Modérée	Positive : attrait touristique supplémentaire.	Mise en valeur touristique du parc éolien.
Environnement humain	Aire d'étude rapprochée	Modérée	Faible à Modérée	Faible à modérée	Etude fine d'implantation par rapport aux sites fréquentés : Noyers, château de Jouancy, chemin de randonnée...
	Aire d'étude lointaine	Modérée	Faible	Faible	Etude fine d'implantation par rapport aux sites remarquables : château d'Ancy-le-Franc, Canal de Bourgogne, Prieuré de Vausse.....
Activités industrielles, commerciales et artisanales	Très peu d'activités	Très faible	Positive	Positive : retombées économiques	-
Ambiance sonore	Habitations riveraines	Fort	Modérée	Fort	Rechercher une implantation compatible avec la réglementation
Composantes géographiques	Territoire à forte dominante agricole, à l'échelle pour accueillir un parc éolien	Faible	Modéré	Faible à modérée	Ne pas « écraser » les villages de proximité immédiate
	Patrimoine inscrit, classé et reconnu	Faible à fort	Faible à modéré	Modérée	Etudier de manière fine l'insertion du projet, – (étudier la visibilité et la covisibilité)
Archéologie	Des vestiges archéologiques existent sur le site	Modéré	Fort	Fort	Respect de la réglementation en vigueur et insertion du projet en prenant en compte ces vestiges reconnus
	Perception	Faible	Faible à modérée	Faible	S'appuyer sur la ligne TGV pour l'insertion du projet (base de composition forte).
Parcs et projets éoliens	Aucun parc n'est à ce jour construit dans un périmètre de 15 Km autour du site	Nul	Nulle	Nulle	-

Tableau 1 : tableau de synthèse des enjeux environnementaux et recommandations

IV-LE PROJET

En tenant compte avec le plus grand soin de tous les éléments décrits précédemment et des capacités techniques du site à accueillir un projet éolien, un parc composé de 12 éoliennes de type G90 représentant une puissance totale de 24 MW a été retenu.

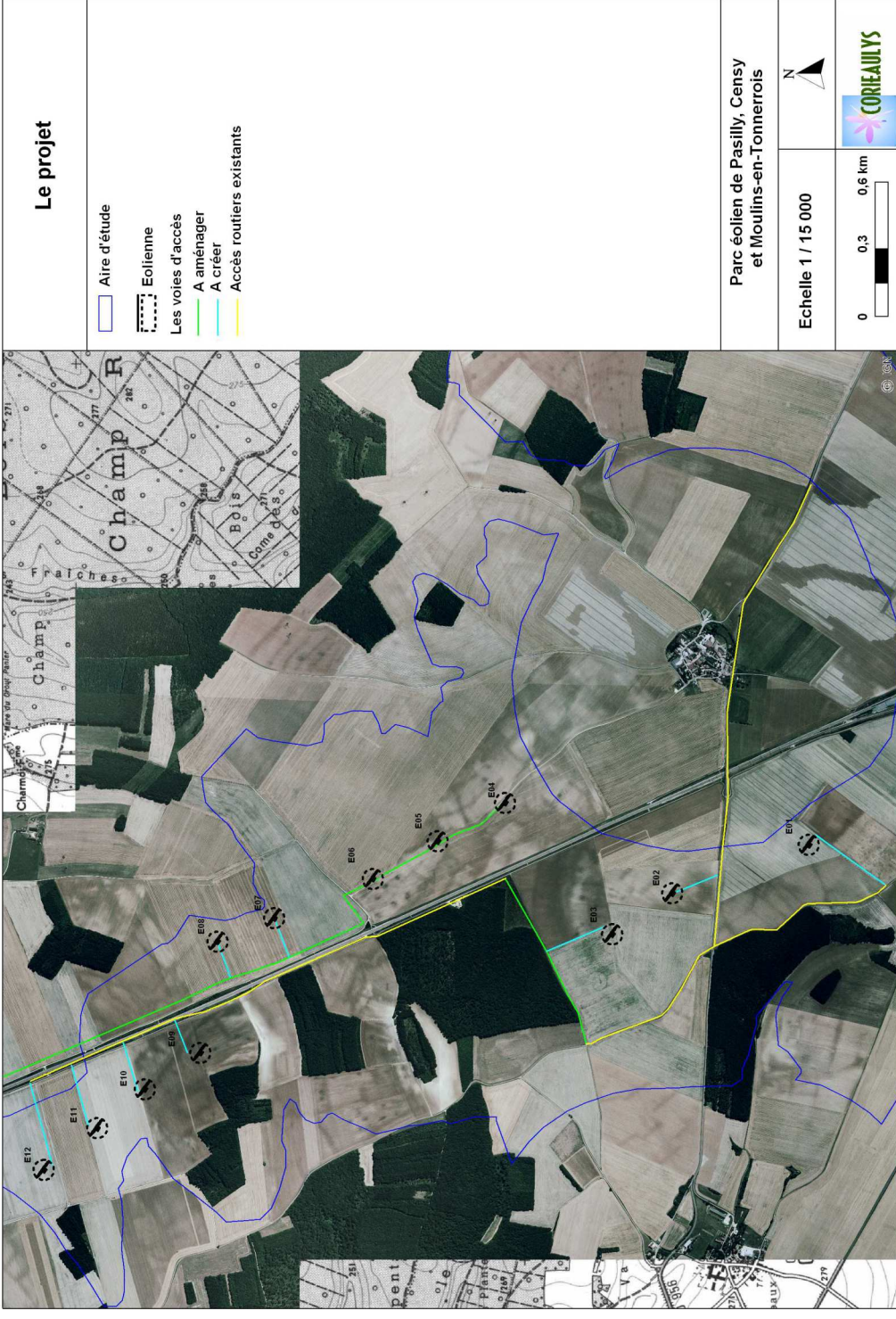
L'éolienne G90 est constituée d'une tour tubulaire d'une hauteur de 100 m, d'un rotor formé de trois pales (45 m de rayon) ; de fait, la hauteur maximale en bout de pale est de 145 m. Elle présente une puissance nominale de 2MW.

L'implantation consiste en trois lignes (de chacune 4, 5 et 3 éoliennes) disposées de part et d'autre de la ligne TGV. Le parc éolien produira 40 000MWh/an injecté sur le réseau. Cela équivaut à la consommation annuelle de 20 000 foyers. Il évitera la production de 14 000 tonnes de CO₂ par an.

V-LES INTERVENANTS

La liste des intervenants ayant participé à la rédaction de cette étude d'impact est donnée dans le tableau page 3 du présent document. Nous invitons donc le lecteur à s'y reporter.

Carte 3 : Le projet éolien de Pasilly, Censy et Moulins-en-Tonnerrois



VI-INSERTION DU PROJET

De même que pour l'état initial, chaque thème est analysé en terme d'impacts temporaires (liés à la phase travaux), ou permanents (phase exploitation), qu'ils soient

positifs ou négatifs. Les mesures visant à prévenir, réduire ou compenser ces incidences sont alors définies et chiffrées lorsque cela est possible. L'ensemble est synthétisé dans le tableau suivant.

Thèmes environnementaux	Sensibilité du projet	Effets du projet final		Mesures de réduction, suppression, ou d'accompagnement		
		Nature	Intensité	Durée	Nature	Coût
Environnement physique	Climat	Nulle	Positive	Permanent	-	-
	Géologie, hydrogéologie,	Nulle à faible	Faible	Temporaire	Mise en place de géotextile étanche sur les plateformes	3 à 5 € du mètre carré
	Hydrographie, hydrologie, qualité des eaux	Nulle à très faible	Très faible	Temporaire	-	-
	Qualité de l'air	Nulle	Positive	Permanent	-	-
	Risques naturels	Très faible	Très faible	Permanent	Respect des normes parafoudre, électrique et sécurité	NC Inclus au projet
	Espaces naturels répertoriés et protégés	Nulle	Null	Permanent	-	-
	Milieux naturels et flore	Nulle à fort suivant les milieux	Null sur milieux sensibles	Temporaire et permanent	-	-
	Avifaune	Modérée	Faible à modérée	Temporaire et permanente	Adaptation du planning des travaux en dehors de la période de nidification	-
	Nicheurs	Modérée	Faible	Permanent	-	-
	Migrateurs en périodes pré-nuptiale et postnuptiale	Faible	Faible	Permanent	Eloignement des lisières boisées pour la majorité des éoliennes	NC car inclus au projet
Environnement biologique	Autres mammifères	Très faible	Très faible	Temporaire	-	-

Thèmes environnementaux	Sensibilité du projet	Effets du projet final			Mesures de réduction, suppression, ou d'accompagnement		
		Nature	Intensité	Durée	Nature	Coût	
Environnement humain	Perception du projet	Favorable	Favorable	Permanent	-	-	
		Urbanisme	Null	Permanent	-	-	
	Réseaux et servitudes	Nulle à très forte	Null	Null	Permanent	Balissage des éoliennes conformément à la réglementation	Environ 10000 € par balise
			Servitude aéronautique	Faible	Permanent	Demande d'autorisation de transport exceptionnel, Information des riverains	NC car inclus dans le projet
			Réseau routier	Faible à modéré	Temporaire	Respect de la réglementation en vigueur	-
			Servitudes radioélectriques	Null à faible	Permanente	-	-
	Agriculture et sylviculture	Très faible	Réseau ARAMIS	Null	Permanente	-	-
			Perte de production	Faible	Permanente	Compensation financière, accord entre le pétitionnaire et les propriétaires et exploitants concernés	-
	Tourisme et loisirs	Faible	Positive	Temporaire et permanente	Signalétique du parc pour l'information des promeneurs	1500 € par panneau	
	Activités industrielles, commerciales et artisanales	Null	Retombées économiques	Faible mais positive	Temporaire Permanente	-	-
			Nuisances sonores des riverains	Null dans la majorité des cas, légère incidence nocturne possible à Pasilly et la ferme « le Charmoi »	Permanent	Le mode de fonctionnement retenu devra être validé et contrôlé par des mesures effectives sur site lors de la mise en service des éolienne	7000 à 10000 €
	Santé publique	Forte	Null à très faible	Temporaire et permanente	Ne pas autoriser de nouvelles constructions d'habitations à moins de 700 m des éoliennes	-	

Thèmes environnementaux	Sensibilité du projet	Effets du projet final			Mesures de réduction, suppression, ou d'accompagnement	
		Nature	Intensité	Durée	Nature	Coût
Patrimoine inscrit, classé et reconnu	Faible	Perception depuis le château de Jouancy	Faible	Permanente	-	-
Archéologie Bâti	Modérée	Destruction vestige archéologique	Faible	Temporaire	Piquetage des vestiges situés près des éoliennes 1 et 5 Respect de la réglementation	NC
Parcs et projets éoliens	Null	Covisibilité	Null	à ce jour	Permanente	-

Le projet et les sensibilités et enjeux du milieu physique

- Aire d'étude immédiate
- Eolienne
- Limite de commune
- Cours d'eau

- Sites industriels: dépôt de carburant
- Zone d'aléas faible relative aux argiles
- Aléas remontée de nappe

- Faible
- Forte
- Moyenne
- Nappe sub-affleurante
- Très forte

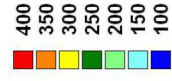
Base de données des eaux souterraines
Par nature (Source BRGM)

- FORAGE
- PUITS
- SOURCE
- SOURCE-KARSTIQUE

- AEP.
- Usage agricole
- EAU-SERVICE-PUBLIC.
- EAU-DOMESTIQUE.

- Château d'eau
- Réservoir
- Station de pompage
- Station de traitement

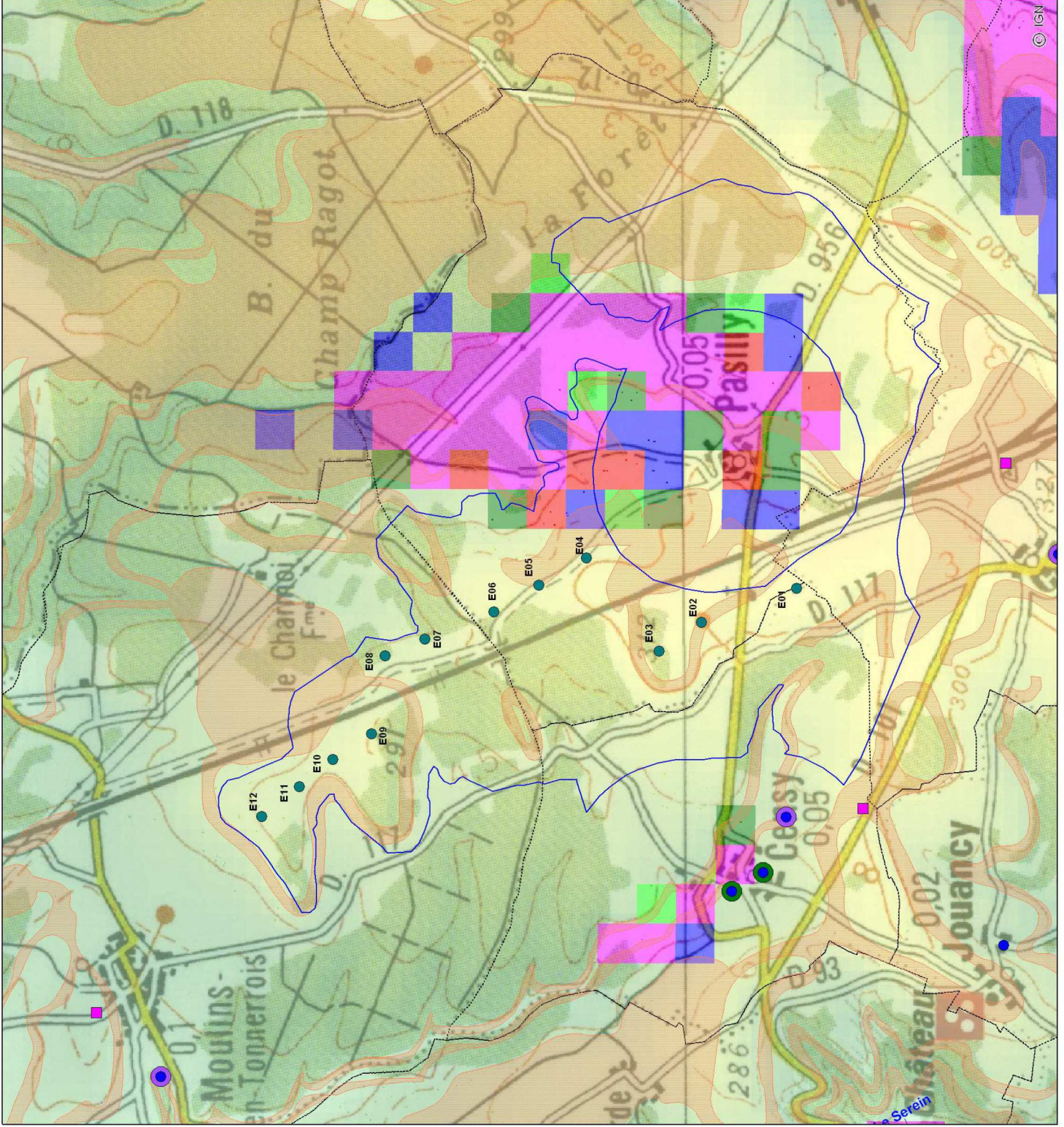
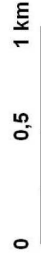
Topographie (Par classe de 50 mètres)



Parc éolien de Pasilly, Censy
et Moulins-en-Tonnerrois




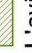

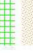

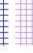
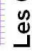












Echelle 1 / 25 000

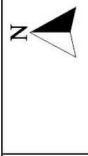


© IGN

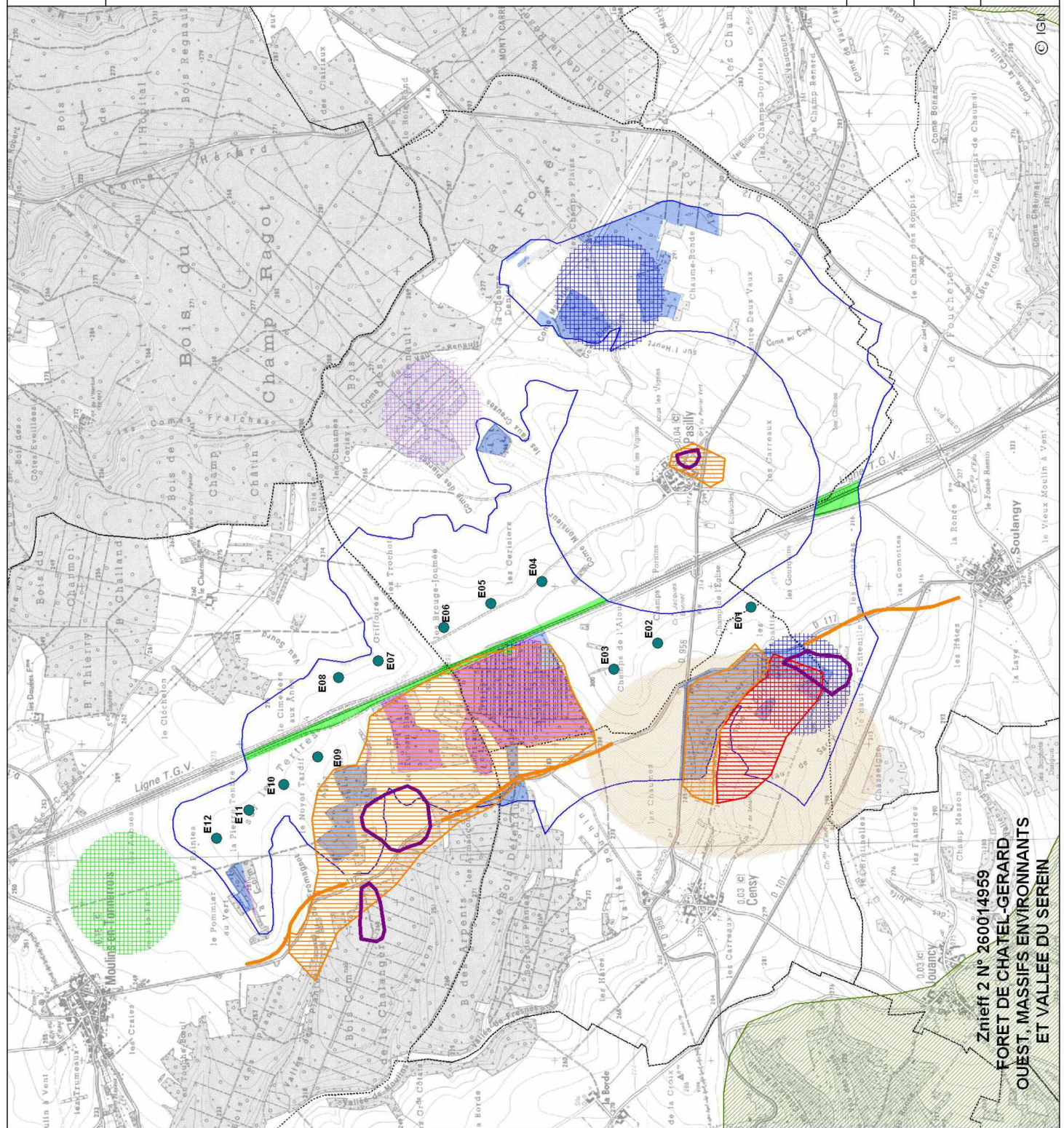
Le projet et les sensibilités naturelles

-  Aire d'étude immédiate
-  Eolienne
-  Limite de commune
-  Znieff 2
-  L'avifaune
-  Zone de reproduction du busard cendré
-  Zone de reproduction de la caille des blés
-  Zone de reproduction du buse variable
-  Zone de reproduction du faucon hobereau
-  Les Chiroptères
-  Vol de transfert
-  Terrain de chasse
-  Importance des habitats pour les chiroptères
-  Forte
-  Modérée
-  Nulle à faible
-  Faible
-  Modérée
-  Forte

Parc éolien de Pasilly, Censy et Moulins-en-Tonnerrois



Echelle 1 / 25 000

















Znieff 2 N° 260014959
FORET DE CHATEL-GERARD
QUEST, MASSIFS ENVIRONNANTS
ET VALLEE DU SERIN

© IGN





Le projet et les sensibilités et enjeux sur le milieu humain

-  Aire d'étude
-  Eolienne
-  Limite de commune


Les réseaux

-  Réseau départemental RD
-  Chemin piste
-  Desserte locale
-  Poste 225KV
-  Poste 63 KV
-  Ligne électrique 225 kv
-  Ligne électrique 400kv
-  Ligne électrique 63KV
-  TGV
-  Canal de Bourgogne
-  15 km distance au poste source
-  10 km distance au poste source
-  5 km distance au poste source
-  Marge de recul de la hauteur de l'éolienne + 20 mètres

L'habitat

-  Habitation
-  500 mètres autour des habitations
-  600 mètres autour des habitations
-  700 mètres autour des habitations

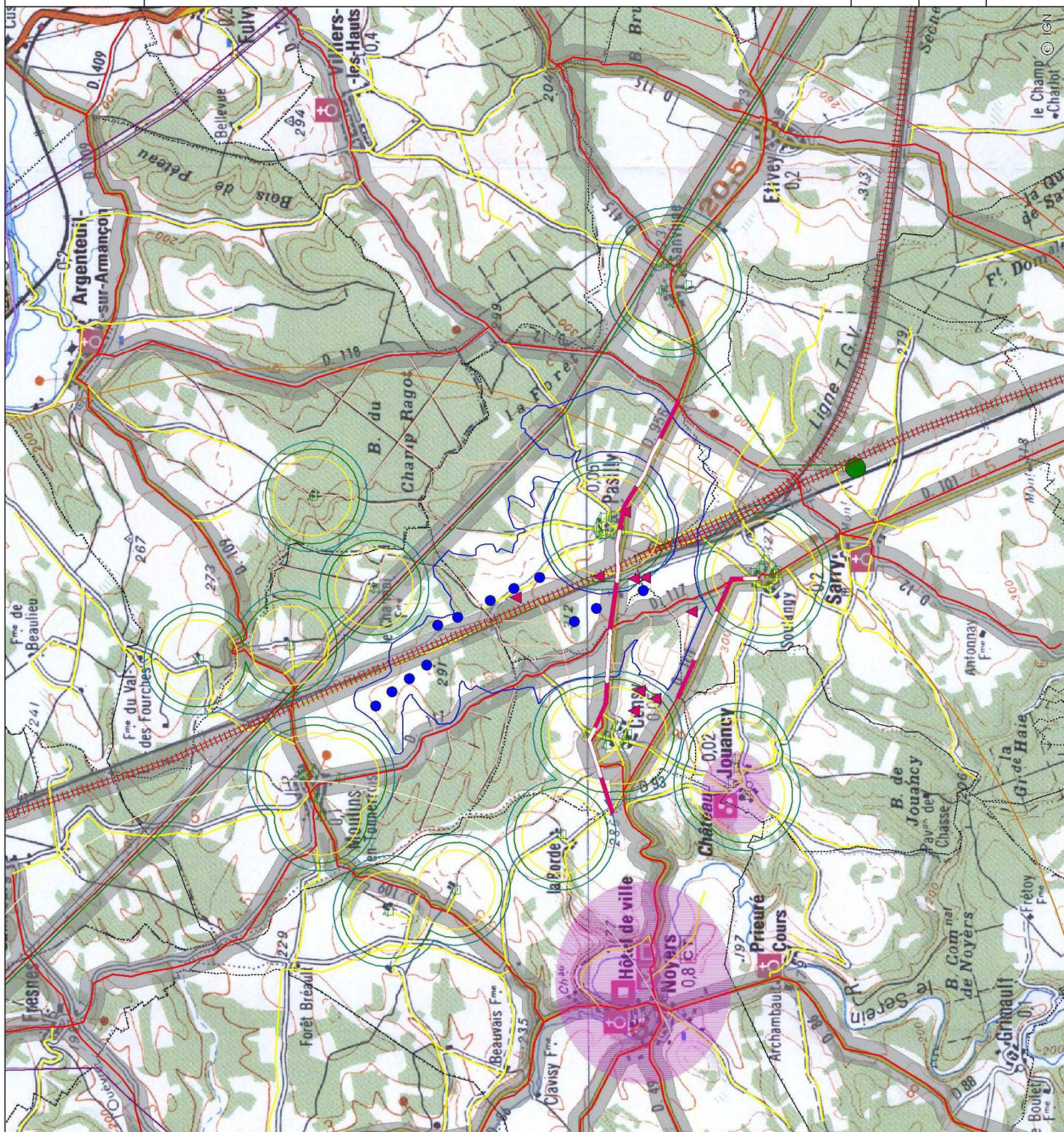
Archéologie

-  Sites archéologiques
-  Point d'attrait touristique

Parc éolien de Pasilly et Moulins-en-Tonnerrois



Echelle 1 / 50 000



VII-METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Cette étude a été menée sur l'année 2007 et début 2008, certaines expertises comme l'avifaune continuant au printemps 2008.

L'évaluation des impacts du projet sur le site et ses différents périmètres d'analyse a été élaboré à partir de :

- ✘ Une consultation systématique des services administratifs concernés par le projet (région, département),
- ✘ d'une recherche bibliographique et de visites de terrain,
- ✘ de la synthèse des différentes expertises réalisées à l'occasion de ce projet ;

La réalisation de ce document a donc donné lieu à de nombreuses recherches relatives à l'ensemble des thèmes abordés, synthétisées dans cette étude d'impact pour le rendre lisible par l'ensemble des personnes susceptibles de la consulter. Ce document se veut accessible au grand public, tout en fournissant à tous (public, services instructeurs, pétitionnaire..) les informations nécessaires à la bonne compréhension du contexte dans lequel ce projet s'intégrera.

Les conclusions apportées dans cette étude, outre par l'analyse bibliographique qui a pu être menée, repose également sur un acquis d'expérience des différents intervenants. Ceux-ci ont réalisé de nombreux dossiers éoliens, dans plusieurs régions et depuis plusieurs années tout en assurant un suivi sur le fonctionnement et les incidences des parcs éoliens existants.